



Dépêche spéciale
Bilan de la COP22 !

Dépêche spéciale COP22 n°4
Lundi 28 novembre 2016

A la Une !

Bilan COP 22, le Sommet de Marrakech : la conférence myriade ! par Bettina Laville

28 novembre 2016



Nous avons dit, au milieu de la deuxième semaine de la COP22 (*voir dépêche n°3*) que nous hésitions, pour apprécier la COP22, entre un vif sentiment de succès et une sourde inquiétude.

Depuis, la COP s'est conclue sur la proclamation de Marrakech, et nous restons sur ces deux impressions :

Vif sentiment de succès d'abord à cause de la bonne organisation matérielle de cette COP par le Maroc, de la présence d'une quarantaine de chefs d'Etats pour l'ouverture de la plénière certes principalement venus du continent africain, et de l'engagement des investisseurs et des acteurs tant

économiques que de la société civile. Ségolène Royal a d'ailleurs abondamment communiqué sur le succès, et pour le Maroc, et pour la présidence française qui vient de s'achever : conférence de presse avant même la clôture, communication en conseil des Ministres, etc. Si nous la suivons sur « le succès pour le Maroc qui a organisé un événement de grande qualité » et le fait que la France « a été unanimement saluée pour la réussite de la COP21 et pour avoir œuvré efficacement afin d'obtenir en un temps record les ratifications qui ont entraîné l'entrée en vigueur de l'accord de Paris », nous serions plus nuancés sur les résultats concrets de cette COP.

Nous continuons de regretter la lenteur des négociations formelles ou non qui ont conduit au document final. Nous l'avions dit, cette lenteur est inévitable à cause de la transition entre deux mondes : celui des COP d'avant l'Accord de Paris et celui du « monde d'après », mais cela aurait pu aller plus vite, si cette transition avait été préparée lors des PréCoPs. Certes, la première session de la CMA, soit l'organe des parties à l'Accord de Paris, a été ouverte lors de la COP 22, le 15 novembre 2016 et sera maintenue en 2017 (deuxième partie) et en 2018 (troisième partie). Cette première réunion, débouche sur deux documents, l'un intitulé « décision de la CMA », l'autre « décision de la COP 22 ». Ils appellent à l'accélération des travaux, indiquent une date butoir sur l'adoption des décisions d'application de l'Accord de Paris, soit lors de la 24^e session de la conférence des parties, laquelle sera présidée par la Pologne, en 2018.

Est prévue une étape intermédiaire, en 2017, soit la COP 23, avec une réunion commune SBSTA (organe subsidiaire de la Cnucc pour le Conseil scientifique et technologique), SBI (organe subsidiaire de mise en œuvre), et APA (groupe de travail de l'Accord de Paris) ou à d'autres organes constitués.

[Lire la suite](#)

Le Comité 21 et le Club France à la COP22

Retrouvez le Bilan de la COP22 du 21 novembre en partenariat avec Opinion internationale



Le 21 novembre, Michel Taube, fondateur de l'Opinion internationale et Mme Bettina Laville, Présidente du Comité 21, ont invité M. **Chakib Benmoussa**, Ambassadeur du Maroc en France, M. **Pierre Cannet**, Responsable de Programme Climat, Energie et Infrastructures durables du WWF, M. **Jean-Baptiste Dementhon**, Vice President - Technology & Platforms, AAQIUS et M. **Brice Lalonde**, Président du Sommet des Entreprises pour le climat pour débriefer à chaud de la COP22. Tous se sont accordés pour féliciter le Royaume du Maroc de la très bonne organisation de la Conférence dans des temps record. Cette COP africaine, ouverte

sous de très bons hospices avec l'entrée en vigueur record et surprise de l'Accord de Paris, a permis d'avancer sur certains points malgré le coup de tonnerre de l'élection de Trump. La dynamique la plus active a été par tous observée du côté des acteurs non étatiques, avec plus de 500 side-events organisés en zone verte et la remise du rapport des deux championnes pour structurer la gouvernance de la myriade des initiatives du 4^{ème} pilier, le Global Climate Agenda. Il est proposé deux rendez-vous annuels des coalitions actives pour mettre en œuvre l'Accord de Paris et un rapport annuel de l'état d'avancement des initiatives. De toutes les coalitions thématiques, celle sur le transport et la mobilité a abouti à la publication d'une feuille de route claire. Les Etats néanmoins n'ont avancé que de petits pas : très peu d'annonces de financements additionnels, les règles de la CMA qui auraient pu être définies pour 2017 sont repoussées à 2018, l'harmonisation des INCD n'a pas été actée ce qui repousse un peu plus le relèvement des ambitions, pas d'annonce sur le prix du carbone pourtant déterminant... Si les négociations interétatiques n'ont abouti qu'à de très légères avancées, certains pays comme le Maroc ont annoncé unilatéralement des ambitions fortes comme l'atteinte de 50% d'énergies renouvelables d'ici 2030. La COP22 a finalement accouché d'une révolution amorcée par la COP21 : l'inversion du centre de gravité des COP qui passe des Etats aux acteurs non étatiques. Les COP climat sont finalement le laboratoire de la coopération internationale du XXI^{ème} siècle pour déterminer la méthode d'entente et d'écoute à 9 milliards d'individus afin de relever les défis de notre siècle.

[Regardez la vidéo](#)

Le Comité 21, le Club France et ses adhérents mobilisés à la COP22



Le [Comité 21](#) et le [Club France Développement durable](#) étaient présents à la Conférence de Marrakech du 7 au 18 novembre. Leurs side-events en zone verte ont rassemblé plus d'une centaine de personnes : le 12 novembre « *Quelles solutions face au changement climatique* » en partenariat avec le CNRS, et le 16 novembre « *Gouvernance multi-acteurs et multi-niveaux pour l'action climatique : apprendre des bonnes pratiques* » en partenariat avec l'OCDE, le CES européen et le Comité des régions. La 2^{ème} édition du colloque Guerre-Paix-Climat « *le réchauffement climatique : facteur de guerre ou levier de paix ?* » s'est déroulée à

l'extérieur de l'enceinte de la conférence, à la Maison Denise Masson, sous le haut patronage du Ministère de la Défense, en partenariat avec le Conseil national des droits de l'homme du Maroc, et avec la contribution d'une vingtaine d'intervenants. Par ailleurs, le Comité 21 et le Club France ont coordonné un Pavillon multi-acteurs dans la zone verte (Espace société civile / Section territoires) pour promouvoir les positions et les solutions de leurs membres et partenaires. Cet espace a eu un vif succès auprès des acteurs présents, et particulièrement auprès des marocains, avec 36 organisations adhérents-partenaires et plus de 75 conférences, pitches ou solutions (Climat et EDD, Climat et coopération décentralisée, Résilience à l'évolution du climat urbain, Développement de la biomasse, Développement durable pour l'Afrique, Climat et bâtiment, Climat et eau, la filière hydrogène, Energie et économie circulaire, Climat et ville durable, Prix carbone, etc.). Le 16 novembre, l'espace s'est

retrouvé submergé par la foule avec la visite du Président de la République, François Hollande, auquel se sont adressés les étudiants de l'Ecole des Métiers de l'Environnement. Cette visite a été suivie par l'inauguration de l'exposition « Faces of Change » (cf.ci-dessous) en présence d'Erik Solheim, directeur exécutif de l'UNEP.

[Revoir le programme](#)

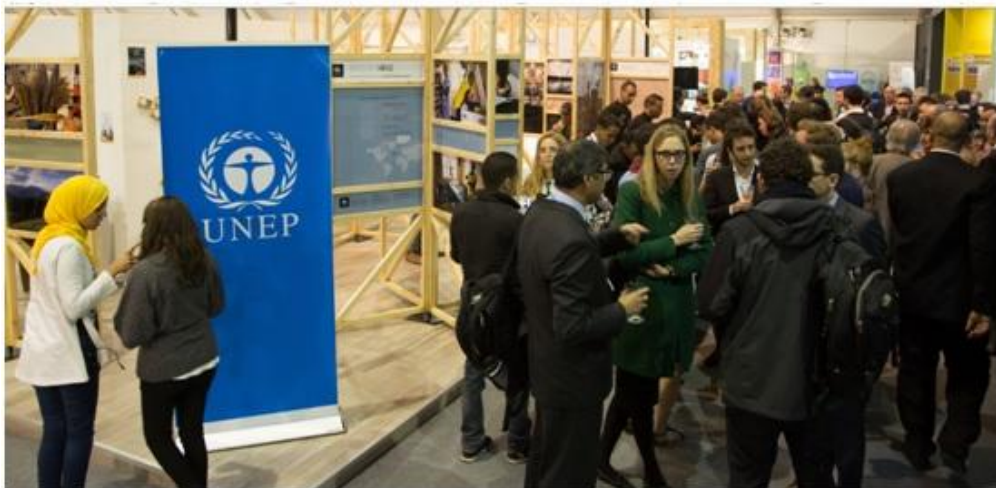
Retrouvez :

- [Photos](#)
- [Storify de l'espace](#)
- [Adhérents/partenaires](#)
- [Premières interviews de nos adhérents et partenaires sur Youtube](#)

Inauguration de l'exposition du PNUE « Faces of Change » sur le Pavillon Comité 21 /Club France



Le **Programme des Nations Unies pour l'environnement** a proposé sur cet espace multi-acteurs une très belle exposition «Faces of Change». L'exposition raconte à travers 5 photojournalistes reconnus, 5 initiatives dans 5 pays. Le PNUE a sélectionné une série d'images dans le but de mettre des visages sur certaines initiatives de la lutte au changement climatique. 5 photojournalistes reconnus mondialement racontent ainsi 5 initiatives dans 5 pays : exploiter le pouvoir du soleil pour conserver des vaccins au frais au Kenya, promouvoir les conditions de vie des femmes avec la culture du *Thysanolaena maxima* au Népal, prédire et gérer les effets du changement climatique pour préserver la biodiversité au Chili, réduire les feux de forêts et les impacts des fumées dans les régions sensibles aux incendies en Indonésie, effectuer la transition vers un éclairage efficient au Maroc. Les photographes Tommaso Protti, Kadir Van Lohuizen, Guillaume Collanges, Andrea Egan et Hassan Hajjaj dévoilent ces visages du changement pendant toute la durée de la COP22, au pavillon multi-acteurs. Une inauguration a eu lieu le **15 novembre à 18h00 sur le Pavillon**, en présence de Mr. Erik Solheim, directeur exécutif de l'UNEP et Gilles Berhaut, président du Club France Développement durable. [Retrouvez les images](#)



12 novembre : retour sur le side-event « Quelles solutions face au changement climatique ? »



La COP22 a été désignée comme la COP des solutions...mais que signifie le mot « solution » ? C'est sur cette interrogation que le premier temps fort du Comité 21 à Marrakech s'ouvre, en partenariat avec le CNRS, le 12 novembre (zone verte). Cette coopération s'illustre à travers la coréalisation du livre *Quelles solutions face au changement climatique ?* Il a pour ambition de porter la voix des chercheurs dans l'élaboration de solutions pour faire face au changement climatique et propose une approche pluri disciplinaire : croiser climatologie, économie, philosophie, sociologie, géographie... « *Les solutions ne se résument pas à l'innovation* » affirme Bettina Laville, Présidente du Comité 21. Il est plus que

nécessaire de globaliser les études face à l'urgence. Ainsi, la conférence a vu se succéder les interventions de Thierry Dutoit, ingénieur en écologie au CNRS, du Professeur Aliou Guissé de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar et d'Agathe Euzen, spécialiste de l'eau et directrice adjointe de l'INEE au CNRS. Tous trois ont présenté des solutions qu'ils ont mis en place pour s'adapter aux effets du changement climatique. Ils ont souligné l'importance de la mutualisation des compétences aussi bien entre chercheurs, qu'avec les populations locales, et les pouvoirs économiques et politiques locaux afin d'assurer la durabilité des solutions proposées.

2^{ème} édition du colloque Guerre-Paix-Climat - Le réchauffement climatique : facteur de guerre ou levier de paix ? »



« *Le changement climatique est un facteur d'exacerbation des tensions* » souligne Nicolas Regaud, représentant du Ministère de la Défense lors de l'ouverture de la deuxième édition du colloque Guerre-Paix-Climat, le 12 novembre, co organisé avec le Conseil National des Droits de l'Homme du Maroc. Conflits autour de la ressource en eau, migrations climatiques, enjeu de sécurité alimentaire : les enjeux sécuritaires sont nombreux. Les interventions ont pointé plusieurs enjeux majeurs : Brice Lalonde a insisté sur les enjeux liés à la ressource en eau qui sont, pour l'heure, davantage une source de coopération que de conflits dans le monde.

L'urgence d'agir ne doit pas négliger les droits de l'Homme comme l'a souligné notamment Rabia Naciri membre Conseil National des Droits de l'Homme du Maroc ou encore Sarah Vigil à travers l'exemple de l'accaparement des terres au Cambodge. Quel développement ? Pour qui ? Telles sont les questions que posent Patrice Burger, de l'ONG Cari. Face à cette situation, l'exemple de la grande muraille verte en Afrique montre que le changement climatique peut être l'occasion de s'unir et de promouvoir de nouveaux modèles de développement dans le respect des droits humains, comme le souligne Aliou Guissé de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Mais globalement, le changement climatique impacte lourdement les populations qui n'ont pas les moyens de s'adapter et entraîne des mouvements de migrations ... majoritairement Sud-Sud. L'augmentation des flux migratoires entre pays vulnérables représente un enjeu pour le droit international qui tente de créer un statut juridique. Cela ne va pas sans susciter des questions en termes de conséquences d'un tel statut comme l'a souligné Bruno Mayer. Néanmoins, l'apparition de nouveaux concepts juridiques comme l'écocide et de conventions comme la Convention sur les droits de l'humanité présentée par Corinne Lepage illustre à la fois la prise au sérieux des enjeux multiples du changement climatique et la volonté de créer des outils pour s'y adapter.

Actes complets au colloque à venir

16 novembre : side-event sur Gouvernance multi-acteurs et multi-niveaux pour l'action climatique : apprendre des bonnes pratiques »



« Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ».

C'est sur cette conviction que le troisième side-event de la coalition, co-pilotée par le Comité 21, l'OCDE, le CESE et le Comité de Régions, s'ouvre le mercredi 16 novembre à Marrakech (zone verte). Lors de cette conférence, de nombreux acteurs se sont réunis pour présenter des projets multiacteurs qui fonctionnent et pour réaffirmer haut et fort que la collaboration est le maître mot pour faire face à l'urgence du changement climatique. Le premier panel fut l'occasion de rappeler les enjeux de la gouvernance multiacteurs et multiniveaux mais aussi les défis que cela suggère. En effet, si le succès de la COP21 s'explique par la mise en place de collaborations entre acteurs

gouvernementaux et non gouvernementaux dans le cadre de coalitions thématiques, comme le rappelle Mr Cyrille Pierre, directeur du Développement Durable du Ministère des Affaires Etrangères, il convient de trouver une méthode pour « agir dans la diversité des acteurs tout en la faisant converger ». A cela, Mme Claire Charbit, responsable du dialogue international de l'OCDE, a présenté un ensemble d'outils de dialogue et de coordination pour l'échelon territorial ; échelon majeur pour traiter et résoudre les défis d'atténuation et d'adaptation au changement climatique car à la fois porteur de risques et berceau de solutions. Pour conclure ce panel, Mr Sander Chan de Galvanizing the Groundswell of Climate Actions et de l'Institut Allemand pour la politique du développement a mis l'accent sur l'échelle régionale comme un espace de décision crédible et efficace pour mettre en place l'agenda de l'action climatique de manière durable. Le deuxième panel fut consacré à la présentation d'exemples de partenariats multiacteurs et multiniveaux qui ont abouti à des projets réussis : **au niveau territorial** avec la convention des maires, présentée par Kata Tutto du Comité des régions de l'Union européenne ou le réseau argentin des municipalités impulsée par la fondation AVINA représentée par Paula Ellinger, **au niveau des entreprises** avec la coalition We Mean Business de Shirin Reuvers ou **au niveau national** avec le projet V-LED présenté par Simisha Pather-Elias. Tous ces exemples ont montré que la création d'un espace d'échange était un facteur de motivation et d'accélération de l'action. Face à la complexité de cet « univers de multitude », il est plus que nécessaire de s'organiser et de trouver une méthodologie pour créer une gouvernance efficace. Ainsi, Bettina Laville, présidente du Comité 21 conclut la conférence sur l'évocation d'un prochain manuel d'aide à la gouvernance.

Les adhérents du Comité 21 et du Club France à la COP22

Retour de l'ADEME sur la COP22



Lors de la COP22, l'ADEME était organisatrice ou partenaire de plus de 15 side-events. Le 10 novembre, le Programme pour l'efficacité énergétique des bâtiments (PEEB), conjointement mené par l'ADEME, l'Agence française de développement et l'Agence de coopération internationale allemande pour le développement, a été lancé. Le 11 novembre, l'ADEME et les partenaires du projet Mobilise your city se sont réunis pour signer une lettre d'intention de collaboration, confirmant leur engagement dans ce projet lancé lors de la COP21. Toujours le 11 novembre, l'ADEME et le ministère de l'Environnement ont

organisé, en partenariat avec la direction générale de l'énergie et du climat (DGEC), un side-event consacré aux énergies renouvelables et à l'accès à l'énergie en Afrique. Le même jour, trois autres événements étaient dédiés à la transition énergétique en Méditerranée. Le 12 novembre, l'ADEME et le Réseau des Femmes Élues du Cameroun ont signé un protocole d'accord pour l'amélioration de l'accès à l'énergie au Cameroun. [Pour en savoir plus](#)

CPU : Mooc collaboratif « Quel développement durable pour l'Afrique? »



Le Mooc « Quel développement durable pour l'Afrique ? » a été présenté le 14 novembre sur le pavillon du Comité 21. Ce Mooc est collaboratif, dynamique, interdisciplinaire, interculturel et certificatif. Il ne s'agit donc pas d'un Mooc de type cours - présentant des ressources - mais d'un Mooc véritablement scénarisé sur le plan pédagogique. Le [portail d'entrée de ce Mooc](#) permet entre novembre et janvier 2017, de recueillir les attentes et les propositions des contributeurs. Les comités scientifiques et de pilotage regroupant les 10 pays porteurs de ce projet francophone soutenu par l'AUF ont pour objectif d'accompagner les productions de type « cours » et « mises en situation » avant sa mise en œuvre (mi septembre à fin octobre 2017) et sa certification (niveau 1 et 2). Ce Mooc

sera mis en œuvre du 15 Septembre au 30 octobre 2017.

Analyse de la COP22 de Green Cross France et Territoires



- Cette 22^{ème} conférence des parties à Marrakech, dans une actualité internationale chargée, présente un bilan mitigé:
- Avec la création de l'Alliance Marocaine pour l'Eau, dont Green Cross France et Territoires est partenaire, et de nombreux événements et contenus remarquables pendant la conférence, l'eau (et l'assainissement) fait une entrée réussie à cette CoP.
- Du côté de l'agriculture, du littoral et de l'océan, de la transition écologique des territoires, on constate une nouvelle fois que les initiatives pionnières et les coalitions de terrain sont là, mais sans bénéficier d'un support des gouvernements à la hauteur des enjeux.
- Les trop faibles avancées concrètes pour rendre les financements plus effectifs et concrètement déployés sur des projets de transition écologique de terrain obèrent une réponse à la hauteur des urgences climatiques.
- Les femmes entrepreneurs, la mobilisation africaine, le concret des alliances impulsées notamment par le Maroc montrent si besoin était l'attente de transition de nos sociétés et la vitalité des acteurs de la transformation sur le terrain.
- La reconnaissance formelle de la Déclaration des Droits de l'Humanité par le Président Azali, au titre de l'Union des Comores, dans le cadre de la COP22, est un excellent signe pour la portée de cet outil de droit innovant et qui aide à gérer au mieux l'urgence climatique.

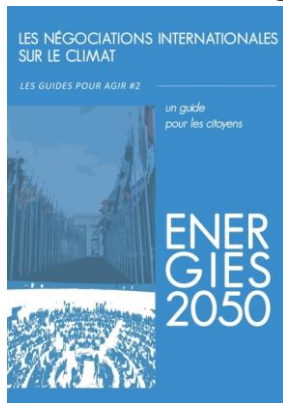
[Retrouvez l'analyse](#)

Les Etudiants de l'Ecole des Métiers de l'Environnement à la rencontre de François Hollande

C'est au milieu d'une véritable marée humaine qu'Océane Vilette, Présidente de l'Association COP TROTTER, a porté la voix de l'EME et de ses étudiants au Président de la République sur l'espace Comité 21/Club France Développement durable. Très intéressé par les actions de ces derniers au sein de la COP 22, François Hollande a été particulièrement attentif aux formations dispensées en cycles Bachelor et Ingénieur. L'Ecole des Métiers de l'Environnement est la seule en France à dispenser des formations entièrement dédiées à l'environnement, au développement durable et à l'économie circulaire. Lors de son échange avec le Président, Océane a insisté sur le fait que les jeunes sont les artisans de la transition et le Président a réellement encouragé les jeunes dans ce sens. [Lire la suite](#)



ENERGIES 2050 : un guide pour les citoyens sur les négociations internationales sur le climat



Dans le cadre de la 22^{ème} Conférence des Parties (CdP22), ENERGIES 2050, en partenariat avec l'Institut de la Francophonie pour le Développement Durable (IFDD), organe subsidiaire de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), a publié le Rapport « *Les négociations internationales sur le climat : Un guide pour les citoyens* ». Il s'agit de décrypter le processus des négociations internationales sur le Climat, de faire un état des lieux sur les avancées et les réussites déjà mises en œuvre par la Communauté internationale, mais aussi de comprendre les perspectives d'avenir et notamment les enjeux de la CdP22. L'objectif est d'informer et de sensibiliser les citoyens sur les enjeux liés aux négociations internationales sur le climat. Pour ENERGIES 2050 et l'IFDD, ce Guide pour les citoyens est une contribution à la construction collective de l'Agenda de l'action pour lequel de nombreux acteurs sont déjà mobilisés. Le présent guide « Les négociations internationales sur le climat :

Un guide pour les citoyens » fait partie de la Collection « Les Guides pour Agir » qui a été lancée à Marrakech à l'ouverture de la COP22. 205 pages - [A télécharger](#)

EpE et I4CE : Prix interne du carbone, une pratique montante en entreprise



Cette publication propose une démarche méthodologique de mise en œuvre du programme de prix du carbone interne pour les entreprises. Conscientes des risques liés au changement climatique et à la transition bas-carbone, de l'efficacité des mécanismes de prix du carbone dans les politiques de décarbonation et du rôle important qu'elles ont à jouer, les entreprises sont attentives à cet outil de tarification volontaire. Le prix interne du carbone permet d'internaliser le coût économique de ses émissions de gaz à effet de serre, et ainsi, rendre la stratégie globale de l'entreprise plus résiliente aux politiques climatiques règlementaires et plus favorable aux réductions d'émissions. Il s'agit donc à la fois d'un outil de soutien à la stratégie de décarbonation de l'entreprise et d'un instrument de gestion des risques. De nombreuses entreprises, notamment parmi les membres d'Entreprises pour l'Environnement comme Veolia, ont déjà fixé un prix interne du carbone pour orienter leurs investissements, sensibiliser leurs équipes et anticiper l'évolution des politiques publiques. Publié par EpE et I4CE - 44 pages –

Gratuit – [A télécharger](#)

I4CE et CGDD : les chiffres clés du climat en France et dans le monde



Cette publication, par son organisation et le choix des thèmes abordés, a pour ambition d'informer un public le plus large possible sur le changement climatique, ses mécanismes, causes et effets ainsi que sur les dispositifs internationaux mis en place pour le circonscire. Dans la continuité des années antérieures, l'édition 2017 des « Chiffres clés du climat » s'inscrit dans le contexte de la COP22. Cette version a été actualisée et enrichie par rapport aux éditions précédentes. De nouvelles sources statistiques ont été mobilisées pour les émissions de CO₂ dans le monde. La partie sur les politiques climatiques a été étoffée : elle revient notamment sur l'accord de Paris adopté en décembre 2015 lors de la COP21. Sur la forme, dans un but de simplification, certaines données auparavant présentées sous forme de tableaux et de graphiques, le sont désormais uniquement sous forme de graphiques, les tableaux de données étant toujours disponibles en version web. 80 pages. [A télécharger](#)



OREE : nouvelle publication sur les enjeux climatiques du bâtiment présenté à la COP22

A l'occasion de la journée thématique « Villes et Territoires », le 12 novembre, lors de la COP22 à Marrakech, ORÉE a présenté sa nouvelle publication « *Les enjeux climatiques du bâtiment Économie circulaire, biodiversité : Comment développer des solutions transversales ?* ». Dans cette note, ORÉE développe une réflexion conjointe sur l'économie circulaire et la biodiversité, afin de proposer des solutions concrètes et efficaces dans la lutte contre le changement climatique. Les enjeux climatiques du bâtiment sont abordés dans une approche globale, qui souligne l'importance d'une démarche multi-échelles et multi-acteurs. En outre, des exemples concrets illustrent les pistes d'actions pour inspirer les acteurs des territoires. Cette nouvelle note s'appuie sur les Groupes de travail et Clubs Métiers d'ORÉE auxquels contribuent les membres du

réseau. 16 pages. Téléchargez la note [en français](#) et [en anglais](#)

Office international de l'eau : les quatre "Alliances" des Bassins, des Mégapoles, du Dessalement et des Entreprises se mobilisent pour soutenir la mise en oeuvre de l'Accord de Paris



La Journée officielle d'Action pour l'Eau de la COP22, organisée, dans le cadre du Plan Mondial d'Action sur le Climat (Global Climate Action Agenda GCAA), à Marrakech le 9 Novembre dernier a appelé l'attention des gouvernements et de tous les partenaires concernés sur l'importance stratégique de l'eau dans le contexte du changement climatique et proposé des solutions concrètes pour la mise en oeuvre de l'Accord de Paris. Les quatre « Alliances » (*) des Bassins (**Pacte de Paris**), des Mégapoles, du Dessalement et des Entreprises, créées en 2015 à la COP21 de Paris et fortement engagées dans l'action pour l'eau et le

climat, qui représentent aujourd'hui plus de 450 organisations dans le monde, se sont conjointement engagées, à cette occasion, dans une **Déclaration commune** à mobiliser leurs partenaires, à identifier et à diffuser les bonnes pratiques et soutenir le développement de nouveaux projets par des acteurs de terrain impliqués dans l'adaptation et la résilience du secteur de l'eau.

L'Alliance des 357 signataires du **Pacte de Paris sur l'eau et l'adaptation au changement climatique dans les bassins des rivières, des lacs et des aquifères**, dans 94 pays, animée par le RIOB en partenariat avec la CEE-ONU.

[Voir Photos](#)

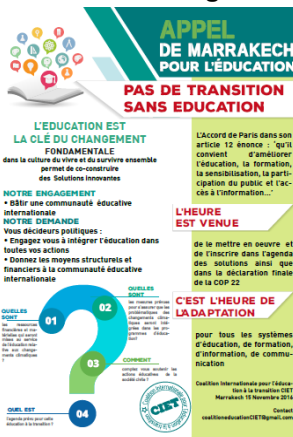
Partenariat français pour l'eau et la COP22 : un bilan en demi-teinte mais des avancées indéniables pour l'eau



Le Partenariat Français pour l'Eau (PFE) présent à Marrakech à l'occasion de la COP22 revient sur la place de l'eau lors de cet événement. Si la COP de Marrakech ne marquera pas l'histoire des COP, elle marque celle de l'eau, apparu pour la première fois comme un sujet d'importance au Maroc. Des engagements concrets pour l'eau et le climat : le Pacte de Paris des bassins : 350 bassins signataires, mobilisés pour l'eau et le climat ; la Business Alliance : 50 entreprises engagées pour réduire leur « empreinte eau » (Carrefour, Unilever...) ; la Megacities Alliance:

20 grandes métropoles incluent l'eau et le climat dans leurs politiques urbaines (New York, Le Caire...). A lire le [communiqué](#) et [bilan complet](#)

RéUniFEDD : signez l'appel de Marrakech « Pas de transition sans éducation »



Dans le contexte de la diffusion de cet appel, une coalition internationale pour l'éducation à la transition est née : le 15 novembre, « une vingtaine d'acteurs de l'éducation à l'environnement d'Inde, du Bénin, du Mali, du Tchad, du Maroc, du Canada et de France ont créé la Coalition Internationale pour l'éducation à la Transition. Extrait : « *La COP 21 dans son article 12 énonce « qu'il convient d'améliorer l'éducation, la formation, la sensibilisation, la participation du public et l'accès à l'information [...] ».* *L'heure est venue de le mettre en oeuvre. Nous, acteurs du monde éducatif francophone en développement durable, demandons que, dans un esprit de coopération interculturelle, l'éducation soit un incontournable de la COP 22. Nous demandons que cet article s'incarne dans les négociations et que ses énoncés soient inscrits dans la déclaration finale.* » (CIET) ».

[Signez l'appel](#)

[Regardez la vidéo de l'appel](#)



Comité 21
132, rue de Rivoli, 75001 Paris, France
Tél. 01 55 34 75 21 - Fax 01 55 34 75 20
comite21@comite21.org
www.comite21.org
www.agenda21france.org